

5ème Lettre du Conseil 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 décembre 2017.

Tous les membres en exercice étaient présents exceptés Madame Sylvie LEBAS et Messieurs Patrice BUTEZ, Michel CREPIN, Stéphane MANTEL, absents excusés qui ont transmis pouvoir.

I - Approbation du Procès Verbal de la Séance du 3 novembre 2017

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à l'Unanimité.

II Communauté de Communes : Rapport d'Activités 2016

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Thierry CAZIN, délégué communautaire qui expose :

- Le développement économique,
- Les actualités : loi NOTRe et la mutualisation,
- L'urbanisme et l'aménagement : le PLUi et les actions habitat,
- Le droit des sols,
- La maison du cheval boulonnais,
- L'environnement : équipements intercommunaux, organisation de la collecte, bilan des tonnages et bilan financier,
- Le tourisme,
- Les services à la population,
- Le sport et la culture,
- Le budget principal et les budgets annexes.
-

Monsieur le Maire indique que le rapport est disponible en mairie.

III - Permis d'Aménager

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 31 mars 2017 relatif à la rétrocession dans le domaine communal de la voie d'accès et de l'extension des réseaux pour l'aménagement d'un lotissement.

Il explique qu'il a reçu un courrier de Monsieur le Sous Préfet lui demandant de bien vouloir compléter la délibération.

A l'Unanimité, le Conseil Municipal Approuve.

IV - Animaux errants

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les délibérations du 23 janvier 2009 et du 07 février 2014 où il a été décidé de faire appel à la SARL Opale Capture pour le ramassage des animaux errants.

Il explique qu'une facture pour la capture d'un animal a été transmise.

La convention qui a été signée en précise que le donneur d'ordre doit être un responsable communal.

Il propose d'ajouter que les frais inhérents à cette capture seront supportés par le propriétaire.

A l'Unanimité, les membres du Conseil Municipal Approuvent.

V - Questions Diverses

- Monsieur le Maire rapporte les conclusions de l'étude réalisée par la Fédération Départementale de l'Energie (FDE) sur les consommations énergétiques des bâtiments communaux. Il précise que des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) peuvent être obtenus pour la rénovation thermique de la salle polyvalente à condition de déposer le projet pour le 15 décembre 2017 et de faire réaliser les travaux en 2018.
A l'Unanimité le Conseil Approuve.
- Monsieur le Maire rappelle le courrier de Monsieur le Préfet qui stipule que les aides pour l'amélioration de l'habitat seront clôturées fin 2018. Il précise que les particuliers qui souhaitent lutter contre la précarité énergétique et bénéficier des différentes aides doivent rapidement déposer leur demande. Une permanence se tient en mairie le 1^{er} mercredi du mois.
- Il indique qu'une salle sera mise à la disposition d'un intervenant pour instruire localement les dossiers des personnes susceptibles de bénéficier du RSA.
- Il explique que les services de l'Etat ont présenté une carte des parcelles présentant un risque d'inondation. Il propose de réunir un groupe de travail afin d'étudier les conclusions présentées pour rendre un avis circonstancié.
- Il annonce que les contours de l'enveloppe urbaine du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ont été présentés lors d'une réunion qui s'est tenue à la Communauté de Communes. Il propose de réunir le conseil municipal afin d'exposer précisément le sujet.

- Madame Geneviève Martel, Première Adjointe indique le calendrier des fêtes et le bilan du téléthon.
- Elle indique que la cérémonie des vœux à la population est fixée le vendredi 5 janvier 2018 à 19 heures à la salle polyvalente. Elle convie l'ensemble de la population.